

**PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 2 FEVRIER 2026**

Le 2 février 2026 à 19H30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc JANIN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22/01/2026

Étaient présents : Monsieur Jean-Marc JANIN, Maire, Madame Sylvie FRANCO, Isabelle GONNARD, adjointes, MM Pierre SEUX, M. David BARRALLON, adjoints, Mmes et MM. Martine OLLIVIER, Jean-Michel SIMON, Danielle COURBON, Alisson SEGEALET, Laurent CELLARIER, Emmanuelle GAGNERE, Jean-Pierre GRANGE, Christophe CHEMEL, Samir ZEKRI (démission), Anne-Gaël LE QUINTREC, Conseillers Municipaux.

Pouvoirs :

Excusé :

Absents :

Mme Emmanuelle GAGNERE a été élue secrétaire de séance.

Monsieur Samir ZEKRI (liste opposition) remet sa démission à Monsieur le Maire.

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 1^{er} décembre 2025 et signature du registre des délibérations.

- **Approbation des comptes CFU 2025 Budget Principal et Locaux Commerciaux** : le compte financier unique 2025 de la commune de Saint-Cyr pour le budget principal et le budget locaux commerciaux.
- **Affectation des résultats 2025 Budget Principal** : considérant l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2025, à l'unanimité, le conseil municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit sur le budget principal 2026 :
 - 50 000 € au compte 002 excédent de fonctionnement reporté
 - et 228 436.68 € au compte 1068 investissement
- **Affectation des résultats 2025 Locaux Commerciaux** : : considérant l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2025, à l'unanimité, le conseil municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit sur le budget locaux commerciaux 2026 :
 - 24 841.72 € au compte 002 excédent de fonctionnement reporté
- **Remboursement sinistre salle de la Route Bleue location 5 04 2025** : lors de la location de la salle de la Route Bleue le week-end du 5 avril 2025 il avait été constaté lors de l'Etat des lieux retour de nombreuses détériorations de la salle, délibération est prise à l'unanimité pour accepter le remboursement de tous les frais de réparation.
- **Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activités en application de l'article L.332-23 1° du code général de la fonction publique** : complément délibération DB 20251211 du conseil municipal du 12 12 2025. délibération est prise à l'unanimité pour créer à compter du 01 01 2026 un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à la cantine.

Délibération ajoutées à la réunion avec l'accord du Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Mise à jour cadastre suite à des actes administratifs** : délibération est prise à l'unanimité pour demander la mise à jour du cadastre suite aux régularisations de cessions rue de la chaux, rue des Forges, route Bleue, rue des Acacias.
- **Rétrocession parcelles A2255-2257-2254-2256-2264-2265 Lotissement Claridge Foncière Rue de Cizelle** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver la rétrocession, pour l'euro symbolique, de Claridge Foncière au profit de la Commune des parcelles section A n° 2255-2257-2254-2256-2264-2265 situées rue de Cizelle.
- **Tarif location salle des Mûriers ADAPEI** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver le tarif préférentiel de 400€ pour la location de la salle des Mûriers à l'ADAPEI pour l'organisation d'un repas avec les familles le 28 mars 2026.
- Urbanisme :

Permis de construire :

DEMIREL Mustafa – ZA Prachenet – Bâtiment activité artisanale
SNCM MOUNARD Frédéric – Route de Fontanes – construction bâtiment pour bureaux et atelier
KALASHYAN Mihran et JNDOYAN Eline – 80 rue de Cizelle – construction maison et garage

Déclaration Préalable :

COMMUNE DE SAINT-CYR – 240 Chemin des chênes – container pour stockage (Boules)
VEYRE DE SORAS Agnès et Yves et JACQUET Véronique– 380 chemin de la Pinée –
ravalement de façade
FOLIO Simon – 80 Allée Jardins de Juliette – Abri de Jardin

Certificat d'urbanisme :

SCP GIRAUD COURTES CRESCINI – A 136 /137
SCP GIRAUD COURTES CRESCINI – A224
SCP GIRAUD COURTES CRESCINI – A 429/430
SCP GIRAUD COURTES CRESCINI – A1572
SCP GIRAUD COURTES CRESCINI – A1669/1670/1671/1672
SCP GIRAUD COURTES CRESCINI – A 663/664/665/666
SCP GIRAUD COURTES CRESCINI – B1184/1438
SAS NOTANTIC- A539/541/544/545/546/550
SAS NOTANTIC- B726
SCP GIRAUD COURTES CRESCINI – B2043
SAS HERMA NOT de l'HERMUZIERE-A2248/2259/2252/2253/2255
SAS HERMA NOT de l'HERMUZIERE-A2245/2263
SCP BELLEVEGUE SERVE – B37

Déclaration d'Intention d'Aliéner :

Parcelles A2248/2259
Parcelle B2043
Parcelles B2245/2263
Parcelle B37

-Questions diverses

- **Ecole publique** : Monsieur le Maire présente au Conseil municipal un courrier de la directrice de l'école publique concernant une réflexion sur l'aménagement de la cour de l'école. Des précisions ainsi qu'un chiffrage de leurs souhaits seront demandés. Cet aménagement pourra être étudié plus en détail après les travaux de rénovation thermique.

- **Auberge Saint-Cyr** : Monsieur le Maire présente au Conseil municipal une demande de l'auberge de Saint-Cyr concernant l'organisation d'un évènement le dimanche 21 juin, à l'occasion de la Fête de la musique. La gérante de l'auberge souhaite fermer la route principale toute la journée afin d'y organiser une scène ouverte avec des associations de danse et de musique, ainsi qu'un marché artisanal, puis, en fin d'après-midi organiser un repas/concert. Suite à cette demande les élus prévoient une rencontre.

- **Comptage nocturne** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Fédération Départementale des chasseurs de l'Ardèche va procéder à des comptages nocturnes les 25/26/27 février ou 2/3/4 mars en cas de mauvais temps.

- **Food Truck** : Monsieur le Maire présente au Conseil municipal une demande d'installation d'un food-truck les vendredis, de 15h00 à 21h30, sur le parking Coin Bargieux, à côté du garage, à l'entrée du village. Les élus signalent que ce parking est partagé entre deux communes : côté Saint-Cyr, il est utilisé pour le co-voiturage et ne dispose pas d'électricité. Le demandeur sera invité à se rapprocher de la commune voisine pour la partie du terrain qui la concerne.

- **Association de main en mains** : Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la demande de l'association de Main en Mains (association de bricolage participatif) afin d'installer son fourgon « Bricomobile » dans la commune, les fins de semaine, avec la possibilité d'utiliser un local attenant. Ce projet est accepté, il sera proposé à l'association de s'installer sur la Place de la Paix, à proximité de l'école privée, les samedis de 14h00 à 17h00.

- **Collectif Urgence solidarité** : Monsieur le Maire donne lecture au Conseil municipal d'un courrier concernant une demande d'aide financière pour un collectif de citoyens constitué afin d'aider des familles d'exilés qui se trouvent sans ressources à la sortie du CADA (Centre d'Accueil des demandeurs d'Asile) d'Annonay. Les élus ne souhaitent pas apporter de soutien financier mais acceptent la mise en place, sur la commune, de collectes ponctuelles (vêtements, livres, jouets...) au bénéfice de ce collectif.